



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 mai 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2004

**Aménagement de l'Avenue de Paris - lot n°2 'éclairage public'
marché n°2002-42 - avenant n°1 d'augmentation de la masse des
travaux sur les tranches ferme et conditionnelle 1**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004

DELIBERATION D20040187

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Aménagement de l'Avenue de Paris - lot n°2 'éclairage public'
marché n°2002-42 - avenant n°1 d'augmentation de la masse des
travaux sur les tranches ferme et conditionnelle 1**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Dans le cadre des travaux d'éclairage public pour l'aménagement de l'avenue de Paris, il est nécessaire de procéder à des adaptations du projet initial (marché N°2002-41 - titulaire : Forclum) pour :

Ü Adaptation avec le lot N°1 "voirie, assainissement, eau pluviale et mobilier urbain" après intégration des demandes survenues en cours de réalisation (Architecte des Bâtiments de France, Communauté d'Agglomération de Niort, acteurs économiques et sociaux sur le site).

Ü Prise en compte de contraintes techniques rencontrées en cours d'exécution.

Le coût H.T. des travaux supplémentaires sur les deux tranches (Ferme et Conditionnelle 1) est de 10 139,20 € H.T., soit 12 126,49 € TTC, ce qui représente une augmentation de 5,4 % pour les deux tranches, soit 4 % du marché.

Le nouveau montant du marché est de : 315 915,27 €

| | |
|----------------------------|------------------|
| - Tranche Ferme | 68 921,65 € TTC |
| - Tranche Conditionnelle 1 | 170 565,63 € TTC |
| - Tranche Conditionnelle 2 | 76 427,99 € TTC |

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant,
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 39 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 9 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)